



Le Marles Express a atteint ses 18 ans en mai 2018 et c'est avec joie que nous célébrons son centième numéro.

Reconnaissable par sa couleur « bouton d'or », depuis mai 2001, il a évolué au gré des attentes des habitants de Marles-en-Brie, des élus locaux, de ses rédacteurs. Depuis son démarrage, son édition et sa distribution se sont accélérées pour atteindre aujourd'hui, quasiment une édition mensuelle.

Rappelons qu'à l'instar de son grand frère le « Marles Infos », le « Marles Express » permet d'informer sur les sujets de la vie communale ou des informations pratiques, tels que des rappels ponctuels sur des règles à suivre pour bien vivre ensemble, mais aussi pour annoncer les festivités à venir, et bien d'autres choses...

Porteur des bonnes et mauvaises nouvelles, il témoigne parfois des joies et tristesses de la vie communale.

Hasard ou coïncidence, le numéro cent du Marles Express arrive l'année du centenaire de la « Grande Guerre » que nous évoquons un peu plus bas.

Et pour finir, merci à tous les lecteurs de cette petite part de l'histoire communale de Marles-en-Brie.

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE DE 1914 – 1918



Nous célébrons cette année le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, signé près de Rethondes et, scellé par le traité de Versailles de 1919.

Le monument aux morts de Marles-en-Brie, présenté ci-contre a été inauguré en 1921. Il rend hommage aux 22 « poilus » morts pour la France lors de la « Grande Guerre ».

Instaurée par la loi du 24 octobre 1922, cette journée rend également hommage à tous les morts pour la France conformément aux termes de la loi du 28 février 2012.

Au-delà de sa présence, cet édifice rappelle à chacun d'entre nous les 18 500 000 morts (pour moitié des civils) et ses 22 millions de blessés, toutes nations confondues, de cette première guerre moderne et mondialisée, qui n'a duré pourtant « que » 4 ans.

Celui-ci nous renvoie, également, à un travail de mémoire pour ne pas oublier les conséquences des conflits et à la nécessité de préserver notre fraternité, pour éviter que ces mêmes choses ne se reproduisent.

Ainsi, le 11 novembre 2018 à 10h00, les enfants de l'école publique de Marles-en-Brie, participeront à la commémoration de ce centenaire qui débutera au Monument aux Morts pour se poursuivre jusqu'au cimetière où sont inhumés les soldats Marlois morts pour la France.

Nous comptons également sur votre présence.

MARCHÉ DE NOËL



MARCHÉ DE NOËL
SAMEDI
1^{ER}
DÉCEMBRE
14H00 - 19H00
PLACE DE LA MAIRIE
MARLES-EN-BRIE